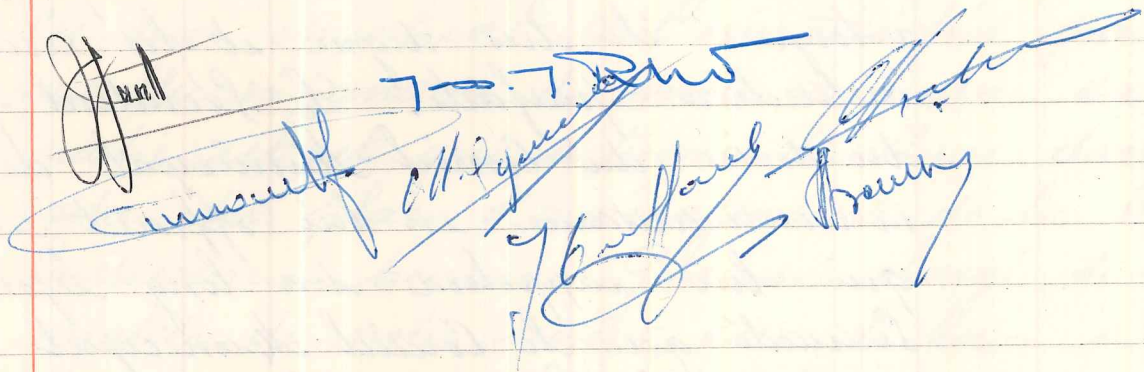


Le Maire était à l'inauguration du Centre des
Loisirs de la R. N. U. R., (ancienne propriété Pelissier)
hier dimanche, à 10 heures, en compagnie de M.
Denoux, Geriot et Robert.

Un responsable de l'organisation nous a pilotés dans
la propriété. Nous avons eu des contacts avec les
dirigeants du Comité d'Entreprise et nous avons eu
confirmation des projets d'aménagement de la pro-
priété pour recevoir en week-end les travailleurs
de l'Usine Renault, et leurs familles. Il sera cons-
truit plus tard, des bungalows, mais pour l'ins-
tant le séjour sera organisé sous les tentes.

Nous avons envisagé de recevoir officiellement le
Comité en Mairie, après étude des possibilités de
collaboration sur les plans culturels et sportifs
et les moyens de faire bénéficier éventuellement les
jeunes des aménagements importants qui seront
faits à l'intérieur de la propriété.

Après diverses explications sur les affaires en cours,
la séance est levée à 2 heures 45.



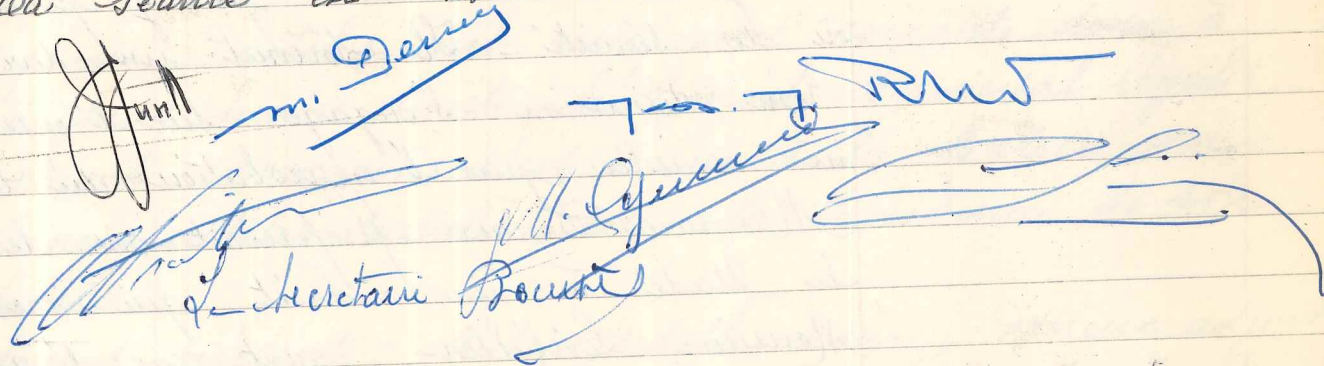
Séance du Conseil Municipal du quatre juillet mil neuf cent soixante-deux

Le quatre juillet mil neuf cent soixante-deux à
dix huit heures, le Conseil Municipal de
la Commune de Mennecey, régulièrement convoqué
s'est réuni à la Mairie en séance extraordinaire
sous la Présidence de son Maire

Étaient présents: M. Judith Maire, Denoux adjoint,
Geriot, Braulieu, Violette, Legrand, Robert, Poursier,
Loizillon, vice formant la majorité des membres
en exercice.

absents : M. Gelles, Parant, Rabier, Cumant
absent excusé : M. Gruffaut.
Secrétaire : M. Bourcier.

Le Président ouvre la séance en accueillant Monsieur
Kameau, Architecte communal, qui donne des explications
techniques sur le projet de construction d'une rue de la Sablière,
de 5 garages formant un seul corps de bâtiment - C 3 garages
pour le matériel des Sapeurs Pompiers, 2 garages pour le
matériel communal. L'évaluation du coût de la construction
est chiffrée à 87 000 N.F. Après une longue discussion sur
les différents moyens de fermeture (portes basculantes, portes
coulissantes ou rideaux) le Conseil Municipal approuve
l'ensemble du projet, se réservant cependant d'adopter
la fermeture qui conviendra le mieux, dans le sens le
plus économique. Le financement est étudié. Il pourrait
être assuré par un emprunt contracté auprès d'une
Caisse Officielle (Caisse d'Épargne) ou auprès d'une banque.
Monsieur Vice interrogera le Crédit Lyonnais.
Le Maire entretient ensuite le Conseil Municipal d'un
projet d'extension de réseau d'eau potable route de Chavannes.
Neuf de nos administrés sont intéressés par ce projet.
La Société Lyonnaise des Eaux a établi un devis qui
s'élève à N. 860 NF. Le Maire demande au Conseil
Municipal l'autorisation de transmettre au Génie Rural
ce projet en vue d'obtenir une subvention, qui, si
elle était de 75% atténuerait sensiblement le coût de
la participation des bénéficiaires.
Le Conseil Municipal délibère et charge son
Maire de transmettre le projet et de solliciter
la subvention à son meilleur taux.
La séance est ensuite levée à 20 heures.


M. Gruffaut
M. Bourcier

des
listes)
M.

dans
les
ous en
pro-
leurs
cons-
l'ins.

Le
s de
tifs
nt les
ront

cours.

hal
cent

dense à
unicipal de
ent comogne,
extraordinaire,

ue adjoint,
Bourcier,
es membres